



## FORMATION PSDM INTERVENANT

### OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable d'assurer la fonction d'intervenant au sein d'une structure PSDM sur quatre aspects du métier

- Contexte réglementaire du prestataire de services et distributeur de matériels
- Environnement professionnel
- Hygiène et sécurité
- Intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap

Le détail de tous les objectifs est en annexe de ce programme.

### PUBLIC :

Tout public

### PREREQUIS :

Aucun

### VALIDATION :

Attestation de fin de formation

### METHODE : A DISTANCE (AVEC ET SANS FORMATEUR EN LIGNE)

#### Moyens pédagogiques et techniques :

- **Formation à distance sans formateur en ligne**
- **Le stagiaire doit être muni du matériel suivant**
  - Ordinateur ou tablette connectée à internet
  - En cas d'utilisation de tablette, l'application gratuite de la plate-forme de e-learning doit être téléchargée
- **L'organisme de formation met à disposition :**
- L'espace de e-learning individuel permettant les différentes activités :
  - Visionnage de vidéo, téléchargement et lecture de texte, questions et exercices varié
- **Formation à distance avec formateur en ligne**
- **Le stagiaire doit être muni du matériel suivant :**
  - Ordinateur ou tablette connectée à internet avec micro et caméra et possibilité de se connecter à l'outil Zoom pour la visioconférence



- **L'organisme de formation organise et réalise la visioconférence** via Zoom
  - Présentation de diaporama type « Power point » avec commentaires du formateur
  - Questions/réponses, brainstorming

#### **Modalité d'évaluation :**

Evaluation de la progression des stagiaires tout au long de la formation lors des quizz évaluatifs individuels après chaque chapitre de la formation sur la plate-forme de e-learning au fur et à mesure de l'avancement de la formation.

#### **Supports pédagogiques :**

Sur la plate-forme de e-learning, les stagiaires peuvent télécharger différents documents présentés lors de la formation

#### **Questionnaires de satisfaction et d'évaluation de la formation :**

Dans un but d'amélioration continue de TO-DO LIS et de ses formations, le stagiaire devra compléter :

- Un questionnaire de satisfaction à chaud à la fin de la formation (via la plateforme de e-learning)
- Dans les mois suivant la formation, un questionnaire d'évaluation « à froid » via google forms ou appel téléphonique

#### **Le + de cette formation :**

Cette formation présentée par une professionnelle de la prestation de service, vous permettra d'aborder l'ensemble des notions sous un angle pratique et relié à votre quotidien.

#### **DUREE : 21,5 heures environ**

Ce temps comprend les séquences d'apport de connaissances avec le formateur, les séances de Travail du stagiaire sur la plate-forme de e-learning, les évaluations et le travail personnel du stagiaire.

#### **PROGRAMME :**

##### **Formation sans formateur en ligne**

##### **Introduction : 25 minutes**

##### **Contexte réglementaire du prestataire de services et distributeur de matériels : 3 heures environ**

:



- Le système de santé et la protection sociale :
- L'organisation du système de santé au niveau national et régional (ministère chargé de la santé, ARS) et les principales agences.
- Le parcours du dispositif médical : mise sur le marché (marquage CE), conditions d'utilisation et matériovigilance, conditions de remboursement et les taux de remboursement (LPPR), le déclenchement d'alerte.
- Les différents régimes et organisation des caisses d'assurance maladie, la complémentaire santé solidaire, les complémentaires santé.
- La réglementation :
  - Le décret n° 2006-1637 du 19 décembre 2006 relatif aux prestataires de services et distributeurs de matériels, y compris les dispositifs médicaux, destinés à favoriser le retour à domicile et l'autonomie des personnes malades ou présentant une incapacité ou un handicap :
    - les règles professionnelles : secret professionnel, confidentialité, principes de dignité, éthique ;
    - les règles de bonnes pratiques : la convention nationale de tiers payant.
  - L'arrêté du 19 décembre 2006 définissant les modalités de la délivrance mentionnées aux articles D. 5232-10 et D. 5232-12 et fixant la liste des matériels et services prévue à l'article L. 5232-3 du code de la santé publique.

## **Environnement professionnel : 6 heures environ**

### Eléments de contenu :

- Les différents acteurs et différentes structures intervenant auprès du patient, leur rôle et responsabilité : professionnels de santé, établissements de santé, établissements et services sociaux et médico-sociaux, partenaires institutionnels (MDPH, CLIC...).
- Les différents matériels et services.
- Le rôle et les missions de l'intervenant et du garant.
- Les règles professionnelles, de bonnes pratiques et d'éthique.
- Les relations avec les différents acteurs au sein du parcours de soins.

## **Hygiène et sécurité : 6 heures environ**

### Eléments de contenu :

- Les risques liés à l'hygiène et la sécurité des matériels et dispositifs médicaux suivant les quatre catégories.
- Les moyens de prévention.
- Les règles de matériovigilance ou de pharmacovigilance (selon le cas) : signalement d'effets indésirables, le circuit de signalement, les acteurs, les outils, traçabilité.
- Le rôle du prestataire de service et distributeur de matériel et des différents acteurs et la responsabilité du PSDM (alerte du médecin prescripteur ou de l'équipe pluridisciplinaire en cas d'anomalie, information sur le suivi du matériel...).



## **Intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap : 5 heures environ**

### Eléments de contenu

- Définition de la maladie et du handicap.
- Les modalités d'intervention dans un lieu privé, notion d'espace personnel, d'intimité.
- Les attitudes et comportements adaptés.
- Notions de base sur la communication et la relation à autrui

### **VISIOCONFERENCE : 1 heure**

- Questions réponses sur la formation
- Conclusion de la formation

### **Formation sans formateur en ligne**

### **QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION : 5 minutes**

### **FORMATEUR/CONCEPTEUR/INTERVENANTS DE LA FORMATION :**

- Dr Stéphanie LIS
  - Docteur en pharmacie
  - Diplôme d'université de maintien à domicile
  - Expérience de pharmacienne responsable des BPDOUM dans une structure de prestation de santé à domicile
  - Responsable Qualité et matériovigilance
  - Formation d'éducation thérapeutique

### **DATE ET LIEU :**

La formation peut débuter dans les 3 jours ouvrés suivant la réception de l'ensemble des documents nécessaires à l'inscription et le paiement.

### **ACCESSIBILITE :**

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap.

Dans ce cadre, nous vous proposons :

- de vous accueillir et vous accompagner individuellement,
- d'évaluer vos besoins spécifiques au regard d'une situation de handicap,
- de mettre en œuvre les adaptations pédagogiques, organisationnelles et matérielles nécessaires.

TO-DO LIS dispose d'une référente handicap formée : Stéphanie LIS que vous pouvez contacter au 06.40.20.53.82 ou par mail : [contact@todolis.fr](mailto:contact@todolis.fr)



## RENSEIGNEMENTS ET TARIF :

Contactez-nous pour avoir des renseignements sur la formation et les tarifs

- par téléphone au 06.40.20.53.82
- par mail : [contact@todolis.fr](mailto:contact@todolis.fr)
- via le formulaire de contact de notre site : [www.todolis.fr](http://www.todolis.fr)

## INDICATEURS :

La formation PSDM Intervenant a répondu à vos attentes ?

- Score moyen obtenu : 8,8
- Score donné sur une échelle allant de 1 (pas du tout) à 10 (parfaitement)

Recommanderiez-vous cette formation PSDM Intervenant ?

- Score moyen obtenu : 9
- Score donné sur une échelle allant de 1 (pas du tout) à 10 (tout à fait)

Ces deux scores sont basés sur les réponses des stagiaires ayant fini leur formation entre janvier 2023 et le 31/03/2024

**Mise à jour du programme : 04/2024**

## ANNEXE : LES OBJECTIFS EN DETAIL

CONTEXTE REGLEMENTAIRE DU PRESTATAIRE DE SERVICE	
0,5 journée pour les intervenants	
Objectifs des intervenants	Sujet
Identifier	L'organisation du système de santé et les principales agences
Identifier	Le parcours du dispositif médical
Identifier	Les différents régimes de l'organisation des caisses d'assurance maladie
Citer	Les règles professionnelles et les règles de bonnes pratiques du PSAD et distributeur de matériel médical
Identifier	Les conséquences sur son activité professionnelle
Identifier	Les règles liées au droit du patient
ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL	
1 journée	
Objectifs des intervenants	Sujet
Identifier	Les différents acteurs intervenant auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap, notamment dans les domaines sanitaire, social, médico-social et familial et leur rôle
Définir	Le rôle du prestataire et ses missions : rôle de l'intervenant et du garant
Identifier	Les différents matériels et services
Identifier	Les relations du prestataire avec les différents acteurs
HYGIENE ET SECURITE	
1 journée	
Objectifs des intervenants	Sujet
Identifier	Les règles de sécurité et d'hygiène vis-à-vis de la personne malade ou présentant un handicap dans le cadre de la prestation de service
Identifier	Les situations nécessitant une alerte ou un échange avec le prescripteur ou l'équipe pluridisciplinaire
Identifier	Les règles de signalement d'un évènement indésirable
INTERVENTION AUPRES DE LA PERSONNE MALADE OU PRESENTANT UNE INCAPACITE OU UN HANDICAP	
1 journée	
Objectifs des intervenants	Sujet
Adapter	Son comportement et sa relation à la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap et à son entourage